

Notice - constitution d'un dossier de candidature en
Master Psychologie de l'Education et de la Formation (PEF)
à l'Université Lumière Lyon2
M2 PEF

IMPORTANT : lire attentivement cette notice qui a pour objectif de donner toutes les explications nécessaires pour déposer un dossier de candidature en Master PEF sur l'application « eCandidat ».

PREREQUIS : pour l'accès au Master 2 PEF, les candidats doivent être titulaires du Master 1 de Psychologie obtenu en France.

Les dossiers de candidature doivent être téléchargés en ligne courant du mois de **mai** de chaque année sur l'application « **eCandidat** » à l'adresse suivante : <https://ecandidat.univ-lyon2.fr/>

En cas de problème de connexion vous pouvez envoyer un message à : « ecandidat@univ-lyon2.fr »

Les pièces devront être transférées sur « eCandidat » au format PDF. Il n'est possible de télécharger qu'un seul fichier pour chaque ensemble de documents demandé. Il sera donc parfois nécessaire de regrouper les documents en un seul fichier PDF. Par exemple : un seul fichier pour tous les relevés de notes, un autre fichier unique pour les justificatifs de travail, un autre pour les attestations de stage, etc. (les opérations de fusion ou de découpage de fichiers PDF peuvent être réalisées facilement et gratuitement sur le site : <https://www.ilovepdf.com/fr> ou à l'aide d'applications gratuites comme « PDFTK Builder »).

IMPORTANT : Si le dernier relevé de notes du second semestre « ADMIS » n'est pas disponible à la date limite de dépôt des candidatures, bien l'indiquer dans une page intégrée au fichier des relevés de notes. Ce dernier relevé sera ensuite envoyé, le plus tôt possible, directement par mail au secrétariat de scolarité du master PEF à : maryvonne.fernandes@univ-lyon2.fr

En cas d'absence d'attestations de stage, télécharger néanmoins une page blanche (au format PDF) expliquant votre situation, car **l'absence d'un fichier lorsqu'il est demandé bloque la candidature.**

Petite particularité dans "eCandidat", vous aurez ces notices d'infos en pièce à fournir, il faudra ouvrir la "Notice NF 521", la télécharger et vous l'ajouterez (+) comme pièce à joindre, sinon ça va bloquer votre transmission de candidatures.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS EXAMINÉS.